

AU FIL DU TEMPS

JUMEAUVILLE BULLETIN MUNICIPAL N°1 ANNÉE 2022



Pays : France

Région : Ile de France

Département : Yvelines

Arrondissement : Mantes-la-Jolie

Canton : Bonnières sur Seine

Code commune : 78325

Code postal : 78580

Population : 609 habitants

Superficie : 7,77 km²

Maire : Jean-Claude Langlois



Table des matières

EDITORIAL	4
INFORMATIONS MUNICIPALES	5
COMPTES RENDUS DES CONSEILS	5
LE BUDGET	6
FONCTIONNEMENT	7
INVESTISSEMENT	7
LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE	8
LES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS	8
LA FONDATION DU PATRIMOINE, UNE FONDATION AU SERVICE DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	8
RD 158 AUX SORTIES DE JUMEAUVILLE	11
PIETONS DANS LA GRANDE RUE	11
CHEMIN RURAL N° 1 DIT "DES RABOUINES"	11
CROISEMENT DE LA GRANDE RUE ET DE LA RUE D'HARGEVILLE	11
COMMISSION ACTION SOCIALE	12
LE REPAS DES JUMEAUVILLOIS	12
NOS ACTIONS	13
OPERATION YES. (YVELINES ETUDIANT SENIOR)	13
NUMEROS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE JOIGNABLES EN CAS DE BESOIN	13
AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE	14
NAISSANCES	14
MARIAGES	14
DECES	14
ACCUEIL DE REFUGIES UKRAINIENS	15
NOUVEAU FOOD-TRUCK	18
CEREMONIE DU 8 MAI	18
ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2022	18
LES LEGISLATIVES 2022	19
NOTRE VILLAGE NOTRE REGION	20
EAU ET ASSAINISSEMENT JUMEAUVILLE : CE QUI CHANGE EN 2022	20
EAU : REpondre a des besoins d'investissement	20
ASSAINISSEMENT : UNE LEGERE HAUSSE	20
VERS UNE HARMONISATION DES TARIFS ET DES SERVICES	21
NOUVEAUX DELEGATAIRES, NOUVEAUX SERVICES DONT SEFO	21
DU NOUVEAU DANS VOTRE COMMUNE	21
EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT A JUMEAUVILLE	22
EAU POTABLE GERE PAR SEFO	22
ASSAINISSEMENT COLLECTIF GERE PAR LA SAUR	22
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / AUTONOME GERE PAR COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	22
QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE	23
GRAND PARIS SEINE & OISE GPS&O	24
RENOVATION ENERGETIQUE ET CONSEILS – INFORMATIONS VIA GPS&O	24

GESTES CITOYENS & ECOLOS	26
REDUCTION DES DECHETS.....	26
NOUVELLE CAMPAGNE GPS&O POUR L'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL : RESERVEZ LE VOTRE DES MAINTENANT ! .	26
COLLECTE 2022 POUR JUMEAUVILLE	28
RAPPEL DES CONDITIONS DE DEPOTS POUR LES COLLECTES DES ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE	28
DECHETERIE : NOUVEAU LECTURE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION POUR ACCES AUTOMATIQUE	30
LES 12 DECHETTERIES ACCESSIBLES ET LES RESSOURCERIES	30
VIE PRATIQUE DANS LE VILLAGE	32
ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE	34
VIE SCOLAIRE	34
RELAIS PETITE ENFANCE DE MEZIERE	36
LES MATINEES D'ÉVEIL.....	37
VIE ASSOCIATIVE	38
LES ARTS JUMEAUUILLOIS.....	38
L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS	39
LA BIBLIOTHEQUE	40
FETES ET ANIMATIONS.....	41
GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE	42
JUMEAUVILLE D'HIER A AUJOURD'HUI	43
TENNIS.....	44
UN PIED DEVANT L'AUTRE 78.....	45
THEATRE.....	46
DANSE ORIENTALE.....	47
TAI JITSU	47
TEMPO.....	47
LES PROFESSIONNELS.....	48
NUMEROS UTILES	50

Comité de rédaction

Jean-Claude LANGLOIS, Françoise ALEXANDRE, Muriel PIOT, Bruno JAVARY, Marie Laure LAROCHE, Pénélope HORNSTEIN, Laurence CANAREZZA,

Imprimé par nos soins en 300 exemplaires, en mai 2022 à la Mairie de Jumeauville

Editorial



Je rédige cet édito avec un peu plus d'enthousiasme que les mois passés et avec un peu plus de sérénité.

Le soleil a pris ses quartiers d'été, c'est bon pour le moral et nous en avons grand besoin dans le contexte actuel incertain, mais le retour à la normal se profile, petit à petit nous reprenons nos habitudes.

Restons quand même très très prudents, il existe encore des cas de COVID par ci, par là.

Nous venons d'adopter notre budget 2022. La situation financière est difficile pour plusieurs raisons que vous pourrez lire en détail dans ce bulletin. La poursuite des baisses des dotations de l'État aux communes depuis quelques années et le désengagement et les réformes de celui-ci a fortement dégradé les finances locales et notre autonomie financière (taxes professionnelles, taxe habitation...).

Après plusieurs années sans augmentation (peut-être une erreur de ne pas l'avoir fait à dose homéopathique, pour que cela ne pèse pas trop lourd pour les ménages), nous allons être obligés de suivre le coût de la vie et d'augmenter certains tarifs de fonctionnement.

Des travaux de voiries et aménagement de trottoirs ont été effectués sur la commune, malheureusement, la réfection de la Grande rue et les aménagements de sécurité routière prévus par le Conseil Départemental sont conditionnés par la réalisation de l'enfouissement des réseaux qui est encore reporté par GPSEO, malgré notre insistance.

Du côté des animations, tout doucement, chacun reprend ses activités...

La kermesse fut un succès,

Le repas des anciens, le 21 mai avec une cinquantaine de participants, heureux de se retrouver,

Le 1er juillet aura lieu la kermesse de l'école et en préparation la fête du 13 Juillet (encore sous-réserve, un boitage sera fait le moment venu).

Je tiens à remercier les Jumeauvillois pour leur grande générosité envers le peuple Ukrainien lors de la collecte organisée à la mairie, je souhaite la bienvenue aux 2 familles hébergées à Jumeauville chez l'habitant.

Pour conclure, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire,

Jean-Claude Langlois

Informations Municipales

COMPTE RENDUS DES CONSEILS

Tous les comptes rendus des séances du conseil sont consultables sur le site de la mairie de Jumeauville

<http://mairie-jumeauville.fr>



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 14 Décembre 2021 N° 11

0. Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 Septembre 2021 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2021.
1. Dépenses d'investissements – Crédits budgétaires
2. Décision Modificative n°3
3. Étalement de charges des attributions de compensation GPS&O 2016, 2018-2020
4. Adoption des attributions de compensation définitives 2021
5. Convention Guichet numérique des autorisations d'urbanisme
6. Organisation du temps de travail des agents territoriaux
7. Mise en œuvre du Compte Epargne Temps
8. Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire
9. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 22 Mars 2022 N°12

0. Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Décembre 2021 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2021.
1. Rapport d'observations définitives relatives à l'examen de la gestion de la CU GPSEO
2. Convention d'adhésion au Relais Petite Enfance de Mézières-sur-Seine 2022-2024
3. Convention de collaboration avec Seinergy LAB
4. Convention don de la Fondation du Patrimoine
5. Numérotation de rue
6. Permanence élections présidentielles
7. Organisation du temps de travail des agents territoriaux
8. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 7 Avril 2022 N°13

0. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2022.
1. Rapport d'observations définitives relatives à l'examen de la gestion de la CU GPSEO – Cahier n° 2 : prévention de la délinquance
2. Convention relative aux missions du service de médecine du travail du CIG de la grande couronne pour la Mairie de Jumeauville
3. Convention d'adhésion au Relais Petite Enfance de Mézières-sur-Seine 2022-2024
4. Tarifs communaux
5. Comptes de Gestion 2021 du receveur
6. Comptes Administratifs 2021
7. Affectations du résultat
8. Vote des taxes directes locales
9. Subventions communales
10. Ventilation des AC en Investissement et Fonctionnement
11. Budget Primitif 2022
12. Permanence élections législatives

13. Demande de subvention complémentaire au Conseil Régional pour les travaux de restauration de l'église Saint Pierre Ès Lien — Phase 2
14. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 5 Mai 2022 N°14

0. Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2022, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2022.
1. Modification du Vote des taxes directes locales
2. Neutralisation budgétaire des dotations aux amortissements des attributions de compensation perçues en Investissement.
3. Décision Modificative n° 1
4. Demande de fonds de concours à GPSeO pour la réfection du tennis
5. Agents communaux
6. Salle Polyvalente — Modification du règlement et tarifs
7. Adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures
8. Convention centre aéré de Guerville
9. Informations et questions diverses

LE BUDGET

Toujours dans un climat de diminution des ressources financières de l'État, de deux années passées sous les contraintes de la crise sanitaire et d'une situation internationale actuelle compliquée, l'impact sur le budget de fonctionnement se ressent déjà avec la forte hausse des tarifs de l'énergie et des matières premières (non compensée pour l'heure par l'État), le dégel du point d'indice pour le personnel, sans compter les nouveaux efforts budgétaires avancés par le gouvernement.

De plus, Par jugement, le tribunal administratif de Versailles a prononcé l'annulation de trois délibérations, de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPS&O) dont celle du 17 novembre 2016 adoptant le protocole fiscal et financier, remettant ainsi en cause les attributions de compensation versées au titre des exercices 2016 et suivants.

A la suite de ce jugement, la CU GPS&O a adopté un nouveau protocole fiscal et financier et les régularisations des attributions de compensation sont intervenues à partir 2021.

La nouvelle liquidation des attributions de compensation conduit globalement, d'une part à un reversement par la CU GPS&O de 11,8 M€ à 12 communes, et d'autre part, à un remboursement de 3,4 M€ à la CU par 30 communes. S'agissant de la ville de Jumeauville, la régularisation se traduit par le reversement à la CU GPS&O d'un montant de **62 752.40 €**. Or, la situation financière actuelle de la commune ne lui permet pas d'absorber ce montant sur un seul exercice budgétaire. Ce reversement représente une charge supplémentaire équivalente à environ 12,5 % des dépenses de fonctionnement, aussi la commune a demandé un étalement de la régularisation sur 5 ans.

Bien que l'équipe municipale s'emploie à vérifier chaque poste de dépenses, tout en essayant de maintenir les services à la population, les efforts consentis ne permettent pas d'absorber les dépenses indispensables auxquelles la commune est confrontée. Aussi, le conseil municipal a décidé une hausse de 3,5 points sur la taxe foncière du bâti et du non bâti pour l'année 2022. Cette hausse s'inscrit dans un contexte de suppression de la taxe d'habitation pour les ménages et d'une remise à niveau du taux des impôts locaux avec les communes de même strate, Jumeauville étant en dessous de la moyenne.

LE BUDGET DETAILLE EST CONSULTABLE EN MAIRIE

Fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES 527 289.29 €	Charges à caractère général (fluides, fournitures, location de matériels, petits travaux d'entretien, assurances, maintenance, diagnostics, ...)	173 747.29 €
	Charges de personnels et frais assimilés (Salaires, Cotisations IRCANTEC, URSAFF, CNAS, ...)	218 827.00 €
	FNGIR (53 797.00 €) – Fonds de péréquation (Quotepart de la commune obligatoire : 4 654.00 €) – Attribution compensation 2022 (8 798.00 €) Régularisation attribution compensation GPSEO 2016 à 2019 (12 551.00 €)	79 791.00 €
	Autres charges de gestion courante (redevances, cotisations, subventions associations - groupements, ...)	42 424.00 €
	Charges financières (intérêts emprunts – Ligne de trésorerie)	10 000.00 €
	Charges exceptionnelles – Dotation aux amortissement	2 500.00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES 527 289.29 €	Impôt et taxes (TFB, TFNB, pylônes électriques, électricité, attribution compensation GPSEO, ...)	353 913.00 €
	Dotations État, Fonds divers	32 813.00 €
	Produits des services (Remboursement des charges de personnels GPSEO, cantine, concession)	77 300.00 €
	Produits de gestion courante (Revenus locatifs, antennes, ...)	48 100.00 €
	Produits exceptionnels	6 108.00 €
	Résultat exercice 2021	9 055.29 €

Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES 1 053 483.76 €	Capital des emprunts	29 160.00 €
	Immobilisations incorporelles (logiciels, sauvegarde, études ...)	22 412.00 €
	Travaux divers au sein des bâtiments	28 565.14 €
	Restauration de l'église	960 795.62 €
	Régularisation AC GPSEO	12 551.00 €
INVESTISSEMENT RECETTES 1 053 483.76 €	Dotations, FCTVA, Fonds divers	20 627.22 €
	Subventions d'investissement	742 372.00 €
	Cession	80 000.00 €
	Régularisation AC GPSEO	12 551.00 €
	Solde exercice 2021	197 933.54 €

Le budget d'investissement 2022 porte sur la restauration de l'église financée à plus de 93 % par des subventions publiques et les dons, sur la réfection du tennis, mais aussi sur l'entretien des structures communales utilisées au quotidien.

LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE

Les travaux de l'église Saint-Pierre-Es-Liens

L'opération de restauration se poursuit

Le début des travaux de restauration de l'église prévus en 2021, a dû être repoussé par la crise sanitaire et par la nécessité de réaliser des diagnostics complémentaires sur la stabilité du sous-sol fragilisé par des galeries souterraines. Ainsi, avec le soutien de l'agence Ingénieur'Y du Conseil Départemental, l'appel d'offre a pu être lancé en fin d'année 2021.

Après analyse des offres, les travaux ont été confiés à l'entreprise SNCP pour le lot n° 1, charpente-couverture pour un montant de 600 967.78 € HT et à l'entreprise LEFEVRE pour le lot n° 2, maçonnerie-pierre de taille pour un montant de 134 000.00 € HT.

Les travaux commenceront en septembre 2022.

Financement

Des subventions publiques ont été obtenues :

- Conseil Départemental (85 000 €),
- Conseil Régional (130 372 €),
- Etat (DETR : 117 000 € - DSIL : 325 000 €).



Yvelines
Le Département



Des demandes complémentaires sont encore en cours d'instruction.

Conformément à l'article 82 de la Loi d'engagement et de proximité du 27 décembre 2019, nous avons sollicité une dérogation auprès du Préfet pour dépassement du seuil de 80% des aides publiques en matière de rénovation du patrimoine non protégé. La participation obligatoire de la commune est ainsi ramenée à 6,74% du montant des travaux au lieu de 20%.

Des dossiers de candidature ont également été soumis à :

- La Sauvegarde de l'art français
- Le grand prix du Pèlerin
- La Mission Bern



ET

La Fondation du Patrimoine, une Fondation au service de la sauvegarde du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine nous aide dans la collecte de fonds pour mener à bien les travaux de restauration de l'église. Donner à la Fondation, c'est l'assurance que les fonds seront bien destinés à notre église, c'est aussi l'assurance, pour un particulier, de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du don (un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don, la mairie n'étant pas habilitée à délivrer des reçus fiscaux).

Le patrimoine appartient à tous. Pour contribuer à la rénovation de l'église de Jumeauville, vous pouvez faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/74624 ou par courrier (bon de souscription à découper page suivante).

La collecte de fonds est toujours en cours. Nous comptons sur vous tous pour en assurer une large diffusion.

A ce jour, le montant des dons est de 11 609 €.

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs de leur générosité.

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Publicis 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales


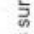

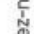
La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 0,5% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en utilisant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalable ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 20
idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE JUMEAUVILLE
72 Grande rue
78580 Jumeauville
mairie.jumeauville@wanadoo.fr
www.mairie-jumeauville.fr

FONDATION ► **Je donne !**



DU PATRIMOINE
Pour la
restauration de

**L'église
Saint-Pierre-ès-Liens
de Jumeauville**
Yvelines

Criticon graphique : Fondation du patrimoine - Photos de couverture © Fondation du patrimoine - Document géré par Print'Fly - Né 99 sur la vie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

DESCRIPTION DU PROJET

◆◆ UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE

L'église bâtie en l'an 800, dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens fut brûlée par les protestants le 15 juillet 1565, en même temps que le château situé au-dessus. La tradition rapporte que Guillaume "le bâtard", plus tard "le Conquérant", séjourna longtemps dans ce château. Reconstituée sur les mêmes fondations, l'église actuelle fut érigée en 1807. Cet édifice continue la tradition des clochers romans de campagne, haut et massif en forme de tour à base carrée, coiffé d'une bâtie. On y accède par un long escalier qui mène à un caquettoire latéral très fermé. Le mobilier et les retables classés possèdent des éléments remontant au XVIème siècle. Des pierres tombales interrompent le pavage de tommettes à l'entrée du choeur. L'une d'entre elles recouvre les restes du noble "Teñan de Feder", seigneur du Jumeauville et du Bois Haut-Rosay. En levant les yeux vers les lourds retables, on remarque de massives colonnes cannelées, des frontons brisés, des draperies de plâtre et une surprenante frise de tête. On remarque également le vitrail du XIVème siècle et l'importance du maître-autel. Le 31 juillet 1766, la chaire et le banc d'oeuvre construits par un menuisier du village voisin, ont été installés à la place qui est encore la leur aujourd'hui.

◆◆ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE ET URGENTE

Aujourd'hui, cette église qui a fièrement traversé les siècles et les guerres a besoin de votre aide. Le travail du temps sur la pierre la fragilise, des travaux de restauration doivent être entrepris. Pour assurer la sécurité des personnes, un arrêté de péril et de fermeture de l'église a été pris dans l'attente de procéder à des sondages et des relevés complémentaires de la structure, de la charpente et des fondations.

Des travaux permettant la sécurisation de la voûte ont été réalisés en septembre 2020. Cette voûte présentait des désordres importants qui ont conduit à la nécessité de déposer deux travées très proches de la façade. Ces désordres ont généré sur l'un des pignons des poussées horizontales risquant à terme sa chute sur la voie publique. A la suite de ces travaux, l'église sera rouverte aux cérémonies et processions. De plus, des concerts Gospels, déjà organisés au profit du Téléthon lors des années précédentes, pourront être renouvelés.

Montant des travaux	800 000 €
Objectif de collecte	25 000 €
Debut des travaux	Deuxième semestre 2021



Credit photos © Fondation du patrimoine

Bulletin de don

► **Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74624

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.
 Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).
 Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

RD 158 aux sorties de Jumeauville

Le département a fait refaire la route RD158 des côtés d'Andelu et de Goussonville. Du fait du non-enfouissement des réseaux (électrique notamment) pour lequel nous avons besoin de l'intervention de GPS&O, le département n'a pas pu intervenir dans le village mais il s'est engagé à aménager les entrées du village avec des rétrécissements de chaussées (écluses) afin de faire diminuer la vitesse.

Piétons dans la Grande rue.



Grace à l'intervention des services de GPS&O plusieurs aménagements ont été réalisés dans la Grande rue. Notamment un passage piéton a été délimité vers l'impasse des cours pour éviter que les voitures prennent toute la place. Les places de parking vont être formellement identifiées.

Nous rappelons ici que le stationnement sur les trottoirs est interdit hors cadre spécifiques et identifiés.



Chemin rural n° 1 dit "des Rabouines"

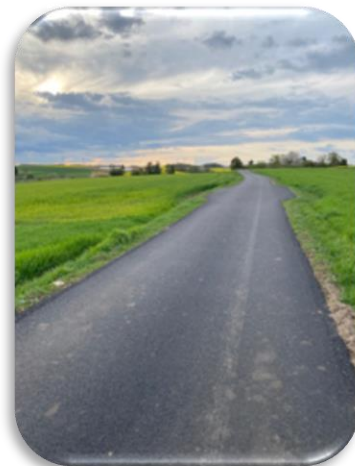
La rue de l'église est fermée, pour éboulement, depuis maintenant 4 ans. Les cavités sous la chaussée avec formation de cloche de fontis* rendent la route impraticable et dangereuse.

Malgré les demandes et relances de la mairie auprès de GPSEO, et selon les études et expertises réalisées, l'intercommunalité n'aurait pas la compétence pour combler les galeries souterraines sous voirie.



Cependant, afin de limiter la gêne occasionnée par la fermeture de la rue de l'église pour se rendre au cimetière, GPSEO a proposé les travaux de revêtement du chemin rural n° 1 dit "des Rabouines".

Dans un premier temps la mairie a refusé ces travaux demandant la réfection de la rue de l'Église en priorité, puis a fini par accepter, vu les délais pressentis pour solutionner le problème et le risque de perdre ces crédits exceptionnels.



***Un fontis est un effondrement du sol en surface, causé par la déliquescence souterraine progressive des terrains porteurs.**

Croisement de la Grande rue et de la rue d'Hargeville



Afin d'éviter des désagréments pour les riverains (dégradation des façades par les poids-lourds), il existait depuis longtemps des aménagements mais leur solidité n'était pas garantie et ils ont été abimés régulièrement.

De ce fait, un aménagement en béton a été effectué.

Le repas des Jumeauvillois

Son retour était très attendu !!

Samedi 21 mai 2022, vous êtes venus nombreux.

Un grand moment de convivialité, heureux de nous retrouver autour d'un bon repas, au son de la guitare qui nous a fait danser...



Message de jumeauvillois

Bonjour,

Je voudrais vous remercier avant que ma jeunesse ne s'use et que mes printemps soient partis. J'aimerais dans un proche avenir refaire un quatorze juillet, revoir toute la commune en liesse et danser (sans le madison).

Merci encore à la CAS qui nous a permis de retrouver des anciennes gloires du village que nous n'avions plus revues depuis quelques années.

PS : le repas était EXTRA, la musique et le personnel aussi

Nos actions

- Doudous aux nouveaux nés Jumeauvillois,
- Anniversaires des personnes de 80 ans et plus,
- Télésistance et portage des repas sur demande,
- Colis gourmands de fin d'année à nos aînés de plus de 70 ans.

Opération Yes. (Yvelines Etudiant Senior)

- Le département renouvelle ce dispositif,
- Si vous souhaitez la visite d'un étudiant ou un appel téléphonique régulier,
- Informations à la mairie ou sur internet 78-92fr/yesplus, ou au 08 05 38 39 49

Numéros des membres de la Commission d'Action Sociale joignables en cas de besoin

Jean-Claude LANGLOIS	06 83 01 15 38		Muriel PIOT	06 76 42 81 66
Amélie CHOLET	06 64 25 25 92		Monique MAILLARD	06 81 90 93 84
Bruno COCHIN	06 07 21 73 59		Angela ROY - DE CARVALHO	06 42 11 22 07

Les personnes vulnérables ou fragiles qui souhaitent être appelées en cas de *canicule* ou crise sanitaire sont invitées à se faire connaître auprès des membres de la commission.

Un registre est tenu en Mairie.

**Pour toutes démarches administratives ou mise en place de services,
prendre contact en Mairie au 01 30 42 61 29.**

AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE

Naissances

Date de Naissance	Nom
19 février à Poissy	Jeanne Eugénie Amélie DUVAL BUSSCHAERT
2 avril 2022 à Poissy	Andréa, Pascal RABOT
17 avril 2022 à Vernon (27)	Ambre Aimée Monique DION DUTHOIT

Rappel : La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant le jour de la naissance, non compris le jour de l'accouchement.

Pièces à fournir : Livret de famille ou carte d'identité + certificat

Mariages

Date du Mariage	Nom
7 mai 2022	Madame Marion JOURDAIN et Monsieur Guillaume PHILIPPE

Décès

Date du Décès	Nom
30 mars 2022	Monsieur TOURNEVILLE André
	Monsieur CALLU Daniel

La Déclaration de Décès est obligatoire et doit être faite dans un délai de 48 heures à la suite du décès, à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin.

La déclaration de décès est faite par un parent du défunt, ou par une personne possédant les renseignements d'état civil concernant le défunt, les plus exacts et les plus complets possible.

[Le recensement obligatoire à 16 ans](#)

Nécessaire pour les inscriptions au Bac et permis de conduire

Demande à faire auprès de la Mairie du domicile.

Pièces à fournir : Livret de famille des parents + Carte d'identité de la personne intéressée.

Recensement dans les 3 mois dès 16 ans du jeune français.

Information

Solidarité Ukraine



La préfecture des Yvelines a missionné l'association Aurore pour mettre en place une plate-forme téléphonique d'accueil.

Elle est opérationnelle du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

Numéro : 08 05 69 14 02

Adresse mail : accueil.ukraine78@aurore.asso

Elle recensera notamment les logements d'initiative citoyenne.

Si vous avez une ou plusieurs chambres à mettre à disposition merci de les contacter.

Cet hébergement sera conditionné à l'examen des conditions de logement par la collectivité locale.

Il est précisé que l'hébergement d'initiative citoyenne est une démarche privée d'accueil purement humanitaire qui est de la seule responsabilité de l'hébergeant.

Pour toute question : mairie.jumeauville@wanadoo.fr

En solidarité avec le peuple ukrainien qui vit une situation dramatique depuis plusieurs mois, la municipalité soutenue par un groupe de bénévoles a organisé une collecte de dons du 4 au 11 mars 2022 à la mairie.

Dans un bel élan de solidarité, vous avez été nombreux à répondre à cet appel et nous vous en remercions chaleureusement.

Le convoi chargé du transfert est bien arrivé à destination.

A ce jour, deux familles sont accueillies par des habitants sur la commune.

- ❖ Informations données depuis le site : <https://www.yvelines.gouv.fr/Actualites/Informations-a-destination-des-ressortissants-ukrainiens>

Qu'est-ce que le statut de Protection Temporaire ?

La protection temporaire est un **dispositif exceptionnel** autorisé par la décision du Conseil de l'Union européenne du 4 mars 2022.

- Une autorisation provisoire de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable jusqu'à 3 ans
- Le versement de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA)
- L'autorisation d'exercer une activité professionnelle
- L'accès aux soins par une prise en charge médicale
- La scolarisation des enfants mineurs
- Un soutien dans l'accès au logement

La Préfecture et l'OFII se mobilisent afin de réserver des rendez-vous aux guichets spécifiquement dédiés à la délivrance de l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS) matérialisant [la protection accordée par l'Union européenne](#), de délivrer la carte ADA.

Qui peut obtenir le statut de protection temporaire ?

1. Les ressortissants ukrainiens

- Les ressortissants de nationalité ukrainienne qui résidaient en Ukraine avant le 24 février 2022

2. Les apatrides ou les ressortissants originaires de pays tiers

- Les personnes bénéficiant d'une protection internationale ou nationale équivalente octroyée par les autorités ukrainiennes avant le 24 février 2022

- Les personnes originaires de pays tiers titulaires d'un titre de séjour permanent en cours de validité délivré par les autorités ukrainiennes et qui ne sont pas en mesure de rentrer dans leur pays d'origine dans des conditions sûres et durables.

3. Membres de la famille d'une personne relevant de l'un des cas précédents (1 ou 2)

- Les membres de la famille sont : le conjoint, les enfants mineurs célibataires et les parents à charge

RAPPEL : si vous êtes déjà titulaire d'un titre de séjour français en cours de validité, vos démarches habituelles ne sont pas modifiées, vous devez veiller à solliciter le renouvellement de votre titre de séjour deux mois avant son expiration.

Comment contacter la plateforme d'accueil des ressortissants Ukrainiens dans les Yvelines

Vous pouvez **appeler le numéro suivant et renseigner le plus précisément possible votre situation** : situation administrative, nombre d'enfants, éventuels problèmes de santé, lieu de résidence, besoins particuliers à caractère urgent.

Numéro : 08 05 69 14 02

Adresse mail : accueil.ukraine78@aurore.asso.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Les rendez-vous en Préfecture ne sont délivrés que par la plate-forme Aurore

Quelles sont les pièces qui vous seront demandées au guichet ?

Il s'agit de fournir, pour les ressortissants ukrainiens :

- Formulaire de demande d'Autorisation Provisoire de Séjour (APS)
- Quatre photos d'identité
- Un justificatif de domicile
- L'État Civil ou justificatif de nationalité
- Copie du tampon d'entrée dans l'espace Schengen
- Copie du visa Schengen si passeport non biométrique

Une fois l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS) obtenue : quels droits ?

I. Percevoir l'Allocation Demandeur d'Asile (ADA)

L'autorisation provisoire de séjour ouvre droit à l'[Allocation Demandeur d'Asile](#). Dans les Yvelines, celle-ci vous sera délivrée en Préfecture par l'OFII, le jour de votre rendez-vous pour l'obtention de l'Autorisation Provisoire de Séjour.

II – Hébergement

→ **Si vous êtes une personne déplacée d'Ukraine** en recherche d'un hébergement dans les Yvelines, vous êtes invités à contacter la plateforme départementale d'Aurore au numéro suivant :

Numéro : 08 05 69 14 02

Adresse mail : accueil.ukraine78@aurore.asso.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

→ **Si vous êtes un particulier** proposant une offre d'hébergement, nous vous invitons à contacter votre commune qui recensera et examinera votre proposition.

III. Exercer une activité professionnelle

Les bénéficiaires de la protection temporaire sont autorisés à exercer une activité professionnelle dès l'obtention de leur Autorisation Provisoire de Séjour. Ce document porte la mention "autorise à travailler". L'employeur n'a pas à demander d'autorisation de travail à la préfecture préalablement à l'embauche.

IV. Accéder à la couverture santé

Les personnes entrant dans le champ d'application de la **protection temporaire** peuvent accéder, dès l'obtention de l'autorisation provisoire de séjour, à la [protection universelle maladie](#) ainsi qu'à la [complémentaire santé solidaire non participative](#) pour une période de 12 mois.

La procédure est la suivante :

1- Fournir les documents ci-dessous :

- Le formulaire local renseigné ;

> Formulaire local CPAMe

- la copie de l'Autorisation Provisoire de Séjour

2- Les envoyer par un des moyens suivants :

- par courriel à l'adresse urgence-ukraine.cpam-yvelines@assurance-maladie.fr ;

- dans un des accueils de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou dans un espace France Services (DOC ESPACES FRANCES SERVICES YVELINES) ;

- à la plateforme physique départementale d'accueil des déplacés ukrainiens (ouverture prochaine)

Autres situations :

- Personnes en transit

- Personnes n'entrant pas dans le champ de la protection temporaire

> Autres Situations

V. Scolariser les enfants mineurs

Tous les enfants mineurs bénéficiant de l'Autorisation provisoire de Séjour peuvent être scolarisés dans les établissements scolaires des Yvelines.

- **Écoles maternelles et primaires (jusqu'à 12 ans)** : l'inscription doit être réalisée par les mairies dans les écoles du lieu du logement stabilisé des enfants, après information de la circonscription.

- **Collèges et Lycées** : l'inscription doit être réalisée sans évaluation préalable dans la classe correspondant à leur âge. Les familles peuvent s'inscrire par les moyens suivants :

→ Par la Démarche simplifiée habituelle (en ligne sur le site de la DSDEN) :

pour une inscription en collège :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/college78-2021-2022-affectation>

pour une inscription en lycée :

<https://www.ac-versailles.fr/affectation-dans-un-lycee-public-des-yvelines-122226>

→ En contactant directement l'**établissement**.

→ Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter la Cellule Ukraine de l'Académie de Versailles (cellule78.ukraine@ac-versailles.fr).

VI. Étudiants :

Les demandes d'admission dans l'enseignement supérieur par des étudiants en provenance d'Ukraine bénéficiant de la protection temporaire, doivent être adressées à l'adresse nationale ukraine@campusfrance.org. L'étudiant sera invité à décrire sa situation dans un formulaire et les demandes seront portées à la connaissance des établissements qui ont manifesté leur volonté d'accueil via une plateforme de mise en relation. Les établissements contacteront alors les étudiants.

Pour l'ensemble des étudiants accueillis, l'établissement les orientera, pour l'hébergement, vers le Crous de son ressort ou vers l'offre interministérielle de logement et, pour toute demande d'aide ou d'accompagnement (attribution d'une aide d'urgence, mise en place d'un accompagnement spécifique, accès au repas à 1 €...), vers les Crous également.

S'agissant de la rentrée 2022, les étudiants devront être invités d'urgence par leur établissement d'accueil à candidater directement soit dans cet établissement soit auprès des établissements proposant les formations souhaitées (sous réserve de ceux pouvant candidater sur Parcoursup).

Nouveau Food-truck



Un nouveau food-truck s'installe à Jumeauville.

Les vendredis soir des semaines paires, à partir du 3 juin, vous pourrez vous régaler au food-truck du "chef Ludo".

Au menu, des burgers et des frites maison, des salades repas, des tartares de poissons frais préparés par le cuisinier et de délicieux desserts.

L'emploi de produits locaux est privilégié dans les préparations.

Cérémonie du 8 Mai



Le dimanche 8 mai 2022, en présence des anciens combattants de la commune, le maire a commémoré la victoire de 1945.

Après la lecture de la lettre de la ministre des anciens combattants, Monsieur le maire a fait lecture de tous les jumeauvillois morts pour la France.

Ont suivi la traditionnelle sonnerie aux morts et la marseillaise.

Enfin nous nous sommes rassemblés à la mairie pour le pot de l'amitié.

Elections présidentielles 2022

Election PRÉSIDENTIELLE

LES 12 CANDIDATS OFFICIELS



Nathalie ARTHAUD
Née le 23 fév. 1970 (52 ans)
LO (Lutte ouvrière)



Philippe POUTOU
Né le 14 mars 1967 (54 ans)
NPA (Nouveau parti anticapitaliste)



Fabien ROUSSEL
Né le 16 avril 1969 (52 ans)
PCF (Parti communiste français)



Jean-Luc MÉLENCHON
Né le 19 août 1951 (70 ans)
LFI (La France insoumise)



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Né le 7 mars 1961 (61 ans)
Debout la France



Jean LASSALLE
Né le 3 mai 1955 (66 ans)
Résistons !



Marine LE PEN
Née le 5 août 1968 (53 ans)
RN (Rassemblement national)



Eric ZEMMOUR
Né le 31 août 1958 (63 ans)
Reconquête

Photos: Twitter, Facebook

VISACTU



Anne HIDALGO
Née le 19 juin 1959 (62 ans)
PS (Parti socialiste)



Yannick JADOT
Né le 27 juil. 1967 (54 ans)
EELV (Europe écologie les Verts)



Emmanuel MACRON
Né le 21 déc. 1977 (44 ans)
LREM (La république en marche)



Valérie PÉCRESSÉ
Née le 14 juil. 1967 (54 ans)
LR (Les Républicains)

Premier tour à Jumeauville	
MACRON Emmanuel	115
LE PEN Marine	86
MÉLENCHON Jean-Luc	44
PÉCRESSE Valérie	41
ZEMMOUR Éric	34
JADOT Yannick	15
LASSALLE Jean	10
DUPONT-AIGNAN Nicolas	7
HIDALGO Anne	6
ROUSSEL Fabien	6
ARTHAUD Nathalie	2
POUTON Philippe	2

Second tour à Jumeauville	
MACRON Emmanuel	198
LE PEN Marine	147



Emmanuel Macron réélu président de la République • Crédits : FL/AFP - Radio France

Les législatives 2022

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Législatives	1 ^{er} tour : 12 juin 2022 2 ^{ème} tour : 19 juin 2022	Juin 2017	5 ans

Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable, sauf si la législature est interrompue par une dissolution (article 12 de la Constitution).

Les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser sont inscrits d'office.

Le bureau de vote de Jumeauville sera installé à la salle des fêtes et sera ouvert, comme ceux de toute l'île de France, de 8 h à 20 h.

Notre Village Notre Région

EAU ET ASSAINISSEMENT JUMEAUVILLE : CE QUI CHANGE EN 2022

Depuis sa création en 2016, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est compétente en matière d'eau potable pour 68 des 73 communes qui la composent ainsi qu'en matière d'assainissement pour la totalité des communes de son territoire. Fusion de six anciens établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), GPS&O a hérité d'un nombre élevé de contrats avec des niveaux de service et des tarifs très hétérogènes d'une commune à l'autre.

La politique conduite par la Communauté urbaine vise à maintenir un haut niveau de qualité de service et de préservation de la ressource en intégrant, notamment le facteur du réchauffement climatique et la lutte contre les pollutions chimiques. Elle vise également, au gré des renouvellements de contrat, à rationaliser le nombre de contrats et harmoniser progressivement les prestations et le prix de l'eau sur le territoire.

Dans ce contexte, pour relever les enjeux actuels et à plus long terme, Grand Paris Seine & Oise doit ajuster sa capacité d'investissement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement afin de réaliser les interventions et travaux indispensables sur les différents réseaux.

Eau : répondre à des besoins d'investissement

Pour faire face à un besoin d'investissement, un tarif revalorisé de l'eau (+ 0,25 €/m³) est appliqué en 2022. Il correspond à une augmentation moyenne annuelle de 30 € pour une consommation type de 120 m³.

Cette redevance doit permettre de faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières et des produits de traitement tout en menant de front quatre types d'action :

- Alimenter en eau adoucie le plus grand nombre d'habitants grâce à l'évolution des procédés de traitement ;
- Protéger les ressources en eau contre les pollutions diffuses ;
- Adapter les systèmes d'alimentation (production, stockage, transport, interconnexions de secours) pour répondre à la demande dans un contexte d'accroissement de la population, pour avoir la capacité de résister à un scénario de type canicule à l'horizon 2050, pour réduire au maximum notre dépendance en matière d'import d'eau potable ;
- Maintenir à un bon niveau de l'état patrimonial des réseaux, réservoirs et châteaux d'eau.

Chiffres-clés

- 8 sites principaux de production d'eau potable
- 1 800 km de réseaux
- 99 880 abonnés au service
- 63 réservoirs et châteaux d'eau
- 22 253 000 m³ facturés aux abonnés en 2020
- 88 % de rendement global du système de distribution

Assainissement : une légère hausse

La légère hausse de la redevance en assainissement correspond à l'inflation. Elle représente, selon les communes, entre 1 € et 5,40 € par an pour une consommation type de 120 m³.

Chiffres-clés

- 22 stations d'épuration soit 18 354 000 m³ d'effluents épurés
- 17 millions m³ d'eaux usées traitées
- 163 postes de refoulement
- 1 930 km de réseaux eaux usées ou unitaires
- 20 776 000 m³ assujettis à la redevance assainissement

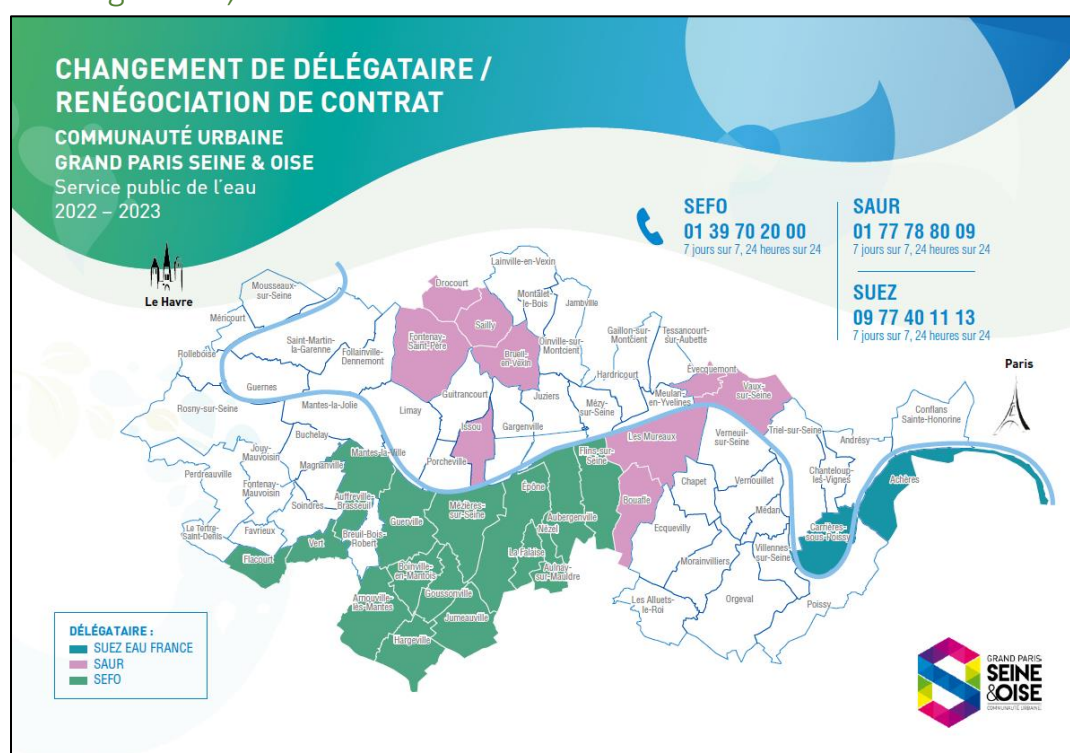
Vers une harmonisation des tarifs et des services

La Communauté urbaine mène un travail de fond pour réduire le nombre de contrats des intervenants en matière d'eau, de 56 en 2017 à 29 en 2022, mais aussi pour harmoniser les tarifs sur son territoire où 27 variantes sont actuellement appliquées. Cette action porte déjà ses fruits puisque l'écart de tarifs entre les différentes communes est de 61 % alors qu'il s'élevait à 99 % en 2017. Dans le cadre du renouvellement des contrats de délégations dans 29 communes cette année, cet effort va se poursuivre.

Au-delà de ce souci d'harmonisation, la qualité de l'eau distribuée s'affirme comme un enjeu majeur. De nouveaux équipements se déploient pour adoucir l'eau, c'est-à-dire réduire sa teneur en calcaire notamment, et des actions sont menées pour diminuer les taux de nitrates ou de pesticides. Cette qualité de service se traduit également par la généralisation de la télérelève, des travaux pour améliorer les réseaux de distribution, comme le renouvellement de plusieurs centaines de mètres de canalisation tous les ans.

Ces nouveaux contrats sont également l'occasion de réaliser la modélisation du fonctionnement des principaux réseaux. La numérisation permet de simuler l'impact de nouveaux clients importants (zone d'aménagement concerté ou lotissement par exemple...), de comprendre un dysfonctionnement, rechercher les causes d'une baisse de performance de la défense incendie... Cette modernisation améliore en moyenne l'indice linéaire de perte en eau de 20 % à 9 %, selon les secteurs, grâce à une politique active de recherche de fuites et la mise en place de plans d'actions.

Nouveaux délégataires, nouveaux services dont SEFO



Du nouveau dans votre commune

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Société des Eaux Fin d'Oise (SEFO) a pris le relai de Suez Eau France. Elle va installer une agence locale dans le secteur de Flins-sur-Seine/Mantes la Ville.

La qualité de l'eau distribuée qui provient de Rosay demeure inchangée.

En revanche, une amélioration va être apportée à partir de décembre 2022. La radio relève va céder sa place à la télérelève. Ce changement présente plusieurs avantages :

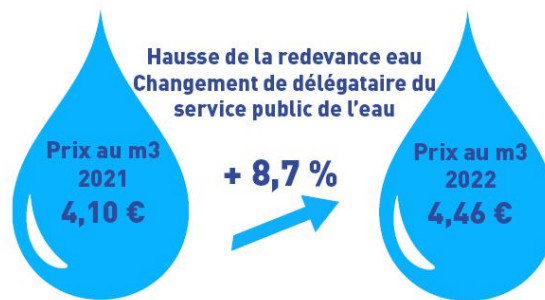
- Une meilleure efficacité de la relève ;
- Une alerte plus rapide vous sera adressée en cas de consommation anormale ;
- La possibilité de suivre votre consommation sur l'espace client.

Pour la mise en place, il existe trois possibilités :

- Soit un module de relève est déjà installé sur un compteur récent et fonctionne normalement, aucune intervention ;
- Soit le compteur est récent et compatible auquel cas SEFO sollicitera un rendez-vous pour l'installation du module de relève à distance ;
- Soit le compteur est trop ancien ou non compatible : un courrier de SEFO sera adressé pour le remplacement du compteur et l'installation du module de relève à distance.

Quel que soit le cas de figure, l'abonné n'aura rien à payer.

Evolution du prix de l'eau et de l'assainissement à Jumeauville



L'abonnement a également augmenté sur 2022.

Eau potable gérée par SEFO

Site internet : <https://sefo-eau.com/>

- Numéro d'appel abonnés (demande ou réclamation) : 01 39 70 20 00
- Numéro d'appel d'urgence abonnés : 01 39 70 20 00 (fuite, manque d'eau, affaissement, ...)
- Création branchement d'eau : exclusivité SEFO, demande de devis au 01 39 70 20 00
- Contestation d'une facture : 01 39 70 20 00

Assainissement collectif géré par la SAUR

Site internet : <https://www.saur.com/>

Service assuré pour la gestion des réseaux.

- Numéro d'appel d'urgence abonnés : 01 77 78 80 09 (Obstruction, affaissement, ...)
- Contrôle de conformité du raccordement lors d'une vente : Contrôle obligatoire exclusivement assuré par SAUR, demande au 01 77 78 80 09
- Création d'un branchement d'assainissement : Service d'Assainissement de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise ou sous sa direction, par une entreprise agréée par elle, pour le compte et aux frais du demandeur. Le formulaire de demande de réalisation d'un branchement est disponible en ligne

Assainissement non collectif / autonome géré par Communauté Urbaine GPS&O

- Contrôle de conformité de l'installation dans le cadre d'une vente
- Contrôle de suivi de travaux
- Avis sur la conception d'un projet

Contact pour toutes autres demandes ou renseignements complémentaires : 01.82.86.00.86

Par ailleurs, en cas de débordement de vos installations, nous vous invitons à vous rapprocher d'une société de curage.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre III : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

GPS&O - SUEZ EAU

Commune de : JUMEAUVILLE

Prélèvement et mesures de terrain du **23/02/2022 à 10h09** pour IARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses.

Norm et type d'installation : HARGEVILLE-ARNOUVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Norm et localisation du point de surveillance : PONT MOBILE JUMEAUVILLE - MAIRIE GRANDE RUE RDC
SANTAIRE LAVASO

Code point de surveillance : 0000000914 Code installation : 0020001 Type d'analyse : D1C7

Code Sise analyse : 00232247 Référence laboratoire : LSE202-22257 Numéro de prélèvement : 07800226224

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Contenu Environnemental						
Température de l'eau	10,3	°C				25,0
Equilibre Calco-carbonique						
pH	7,7	unité pH			6,5	9,0
Résiduel de traitement						
Chlore libre	0,36	mg/L(Cl2)				
Chlore total	0,44	mg/L(Cl2)				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Bactériologie						
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-48h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	≤1	n/100mL				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/100mL		0		
Caractéristiques organoleptiques et minéralisation						
Aspect (qualitatif)	normal	qualit.				
Couleur (qualitatif)	normal	qualit.				
Odeur (qualitatif)	normal	qualit.				
Odeur (dilution à 25°C)	non mesuré	dilut.				3
Saueur (qualitatif)	normal	qualit.				
Saueur par dilution à 25°C	non mesuré	dilut.				3
Turbidité néphélométrique NFU	0,12	NFU				2
Conductivité à 25°C	631	µS/cm			2000	1100
Coloration	<5	mg/L(Pt)				15
Equilibre Calco-carbonique						
pH	7,91	unité pH			6,5	9,0
Paramètres azotés et phosphorés						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,1

Grand Paris Seine & Oise GPS&O

GPS&O est une collectivité territoriale, Communauté urbaine, issue de la fusion de six intercommunalités du Nord des Yvelines, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016.

Nous vous avons présenté

1. Le territoire dans le bulletin N°2 de 2020
2. Les commissions dans le bulletin N°1 de 2021
3. Les subventions de GPS&O pour les associations ou entreprises dans le bulletin N°2 de 2021



RENOVATION ÉNERGETIQUE ET CONSEILS – INFORMATIONS VIA GPS&O

La communauté urbaine et l'association Énergies Solidaires, en lien avec l'ADEME, mettent à votre disposition trois Espaces Info Énergie sur le territoire pour faire le point sur vos projets de rénovation énergétique et/ou vos consommations énergétiques.

L'Espace Info Énergie offre un conseil gratuit et objectif sur l'efficacité énergétique de l'habitat et l'utilisation des énergies renouvelables. Les conseils portent sur les travaux à effectuer, les aides financières et l'orientation vers des professionnels qualifiés Reconnus Garants de l'Environnement (RGE) pour la réalisation des travaux.

- Sa mission
 - Guider vers des choix judicieux en matière d'énergie, de matériaux, de travaux
 - Informer sur les aides financières existantes
 - Apporter une documentation adaptée
 - Orienter vers des organismes compétents
 - Sensibiliser aux éco-gestes
- Le saviez-vous ?
 - 50% des consommations d'énergie en France dépendent de nos actes quotidiens
 - 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres, c'est bon pour la santé, le porte-monnaie et l'environnement. Un degré de moins, c'est peut-être un pull en plus mais c'est surtout 7% de consommation en moins
 - 30 à 70 € par an, c'est le montant des fonctions de veille sur les appareils selon le nombre d'appareils en votre possession
 - 50% des trajets effectués en voiture font moins de 3 km, alors pensez à la marche à pied ou au vélo

Accompagnement des particuliers



Vous souhaitez être rappelé gratuitement ?

Besoin d'un conseil sur l'énergie : pensez Espace Conseil France Rénov'. Nos conseillers habitat sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Laissez-nous un numéro de téléphone (obligatoire)

Votre nom (obligatoire)

Sujet (obligatoire)

Informations sur l'association ▼

Votre email (obligatoire)

Envoyer



La communauté urbaine
et l'association Énergies Solidaires,
en lien avec l'ADEME,
mettent à votre disposition

L'ESPACE INFO ÉNERGIE

sur le territoire pour faire le point sur
vos projets de rénovation énergétique
et/ou vos consommations énergétiques.

Important service de proximité, l'Espace Info Énergie vous offre un conseil gratuit et objectif sur l'efficacité énergétique de votre habitat et l'utilisation des énergies renouvelables. Profitez gratuitement de conseils acquis sur les travaux que vous souhaitez réaliser chez vous, sur les aides financières mobilisables et obtenez les coordonnées de professionnels qualifiés RGE (reconnus garant de l'environnement). Grâce à ce dispositif innovant d'accompagnement des particuliers et des copropriétés, vous bénéficierez d'un référent technique unique, d'un centre de ressources.

**COMMUNAUTÉ URBAINE
GRAND PARIS SEINE & OISE**
Immeuble Autoneum - Rue des Cheuries
78410 Aubergenville
gpseo.fr

CONTACTER L'ESPACE INFO ÉNERGIE

01 39 70 23 06
contact@energies-solidaires.org

Antenne Carrières-sous-Poissy
Agence Éco-Construction - Fabrique 21
120, avenue du Port
78955 Carrières-sous-Poissy
Permanences sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 18h

Antenne Les Mureaux
Seinergy lab
53 avenue Paul Raoult
78130 Les Mureaux
Permanences sur rendez-vous
du mardi au vendredi de 9h à 18h

Antenne du Mantois
Rue des Pierrettes
78200 Magnanville
Permanences sur rendez-vous
du mardi au jeudi de 9h à 18h



ESPACE INFO ÉNERGIE

accueil • conseil • accompagnement
animation en matière d'économie d'énergie

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
s'engage en faveur du développement durable

LES MISSIONS DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Accompagner sur les aspects techniques, réglementaires
et financiers en matière d'économie d'énergie
Apporter une documentation adaptée
Sensibiliser aux comportements économes

LES PERMANENCES INFO ÉNERGIE

Des conseillers info énergie, spécialistes en écoconstruction, animent des permanences gratuites et ouvertes à tous dans les 3 antennes du territoire et en mairie. Vous avez des questions techniques et/ou financières ? De l'isolation de votre logement à la mise en place de systèmes de production d'énergies renouvelables en passant par l'installation d'un système de chauffage performant, l'équipe répond à toutes vos problématiques. À l'antenne de Carrières-sous-Poissy, visitez la matériauthèque et bénéficiez de savoir-faire professionnel, de conseils techniques et de base documentaire, agrémentés de maquettes pédagogiques. Découvrez, au sein de Seinergy Lab (antenne des Mureaux), l'appartement expérimental et pédagogique. Connecté à de nombreuses sources d'énergies, il permet d'étudier toutes les problématiques énergétiques liées à un logement.

POURQUOI RÉNOVER SON LOGEMENT ?

- **Pour faire baisser ses factures d'énergie**
Isoler les murs et la toiture, changer la chaudière, faire poser des fenêtres à double vitrage... En rénover votre logement, vous diminuez votre consommation d'énergie et réalisez des économies importantes sur vos factures.
- **Pour améliorer son confort**
Courants d'air, perte de chaleur, bruits, humidité... Beaucoup de logements sont mal isolés. Écorénover votre logement et installer des équipements plus performants (une chaudière à condensation, une pompe à chaleur, des fenêtres mieux isolées...), c'est gagner en confort de vie.
- **Pour augmenter la qualité et la valeur de son bien**
Depuis 2011, pour vendre ou louer votre logement, l'affichage de la performance énergétique ("Classe DPE") est obligatoire. En améliorant la performance énergétique de votre bien, vous augmentez sa qualité et sa valeur.

LES ANIMATIONS « ÉCONOMIES D'ÉNERGIE »

- **Les balades thermiques**
pour comprendre pourquoi et comment isoler son habitation grâce à une caméra thermique
- **Les ateliers et les démonstrations**
sur la rénovation de l'habitat
- **Le concours Maison Économe**
pour valoriser l'habitat durable
- **Le défi Familles à Énergie Positive**
sur les écogestes à réaliser chez soi

Pour retrouver le planning des sessions
des permanences et des animations,
RENDEZ-VOUS SUR GPSEO.FR

Gestes Citoyens & Ecolos

REDUCTION DES DECHETS

Nouvelle campagne GPS&O pour l'acquisition d'un composteur individuel : réservez le vôtre dès maintenant !



Le compostage contribue à la baisse significative de la production d'ordures ménagères - moins 100 kg par habitant par an - soit une cure d'amincissement d'un tiers du poids de notre poubelle - et à la réduction des déchets verts déposés en déchèterie ou collectés. Mais elle participe aussi à la préservation de l'environnement. Engrais naturel, le compost améliore la structure des sols et en augmente la fertilité.

Afin d'encourager les particuliers à adopter des pratiques de jardinage et de gestion de leurs déchets plus écologiques, GPS&O lance une nouvelle campagne de distribution de composteurs à tarif préférentiel. Six sessions sont programmées entre avril et octobre.

Au total, près de 1000 composteurs sont prêts à trouver acquéreur sur l'année 2022.

La promotion du compostage participe pleinement du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) visant à réduire le poids des poubelles de 37,7 kg par habitant et par an d'ici 2024.

Chaque année, à l'échelle de la communauté urbaine, on estime à 45 000 tonnes de déchets verts (jardin et cuisine) qui pourraient être détournés du circuit de collecte et de traitement traditionnel.

INFOS PRATIQUES

- **Le composteur**
 - Tarif : 20€ l'unité (Coût réel 61 €, soit 41 € pris en charge par GPS&O) ;
 - Contenance : 400 litres ;
 - Matière : bois.
- **2 vagues de distributions en 2022**
 - **2 sessions avant l'été :**
 - Samedi 28 mai, Centre Technique Communautaire de Carrières-sous-Poissy, 100 avenue Vanderbilt ;
 - Samedi 18 juin, Centre Technique Communautaire de Buchelay, rue Roger Sarlet.
 - **3 sessions à la rentrée :**
 - Les dates et lieux seront précisés ultérieurement.
- **Modalités de réservation et de paiement à compter du 12 avril**

La réservation de composteurs et le paiement s'effectuent en ligne sur gpseo.fr via la rubrique « démarches en ligne » en cliquant sur ce lien : <https://cutt.ly/PFQVQ7n>

Les habitants s'inscrivent sur le créneau de leur choix :

- Le matin : 9h, 10h ou 11h.
- L'après-midi : 12h45, 13h45, 14h45, 15h45 ou 16h45.

Un justificatif de domicile est demandé au moment de l'inscription.

- **Une initiation gratuite au compostage** par un éco conseiller le jour de la remise (session de 45 min).
- **En bonus** : un guide pratique et un bio-seau gratuits.

Téléchargez le guide du compostage en maison individuelle : <https://cutt.ly/aFvx3aX>

Composter en collectif, c'est aussi possible !

Établissement scolaire, communal, copropriété ou résidence sociale, GSP&O soutient également les projets de compostage collectif. À ce jour, la communauté urbaine a accompagné 71 projets, en école élémentaire, en structure communale (Ephad, centre social ...) ou en pied d'immeuble.

Consultez le guide du compostage partagé : <https://cutt.ly/uFvxX6j>

Pour toutes vos questions liées au compostage : compostage@gpseo.fr

N° Infos déchets, 01 30 33 90 00, lundi > vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. gpseo.fr



COLLECTE 2022 POUR JUMEAUVILLE



Jumeauville
COLLECTE DES ENCOMBRANTS
À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET
Retour aux collectes à dates fixes,
en porte à porte, sur la base de 4 par an.

Vos dates 2022 :
vendredi 14 octobre
et vendredi 23 décembre

Consultez et téléchargez à tout moment votre calendrier de collecte personnalisé à votre adresse
SUR [GPSEO.FR](https://gpseo.fr)



Rappel des conditions de dépôts pour les collectes des encombrants en porte à porte Quand ?

La collecte a lieu le matin. Sortir les encombrants la veille au soir à partir de 19h.

Volume et poids autorisés

Le volume est limité à 1m³ par foyer et par collecte.

Veiller au poids et au volume des objets : 2m et 50 kg max. Ils doivent pouvoir être manipulés par deux personnes. Les meubles doivent être démontés.

Non admis à la collecte en porte à porte

Doivent être déposés en déchèterie :

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, vitres et produits dangereux.
- Les pneus, acceptés dans certaines déchèteries. Consultez la liste sur gpseo.fr

Pour vos dépôts en dehors de ces dates : les déchèteries

Avant de jeter, pensez à :

- Donner ou à revendre (Brocante, dépôts-vente, petites annonces...);
- Réparer ;
- Ramener votre déchet d'équipement électrique et électronique en magasin en cas d'achat d'un nouveau de même type.

LES JOURS DE COLLECTE DE MES DÉCHETS



Lundi > vendredi
9h > 12h
et 14h > 17h
gpseo.fr

Quand sortir mes bacs et encombrants ?

- Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.
- Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.

ORDURES MÉNAGÈRES

- ▶ mercredi après-midi



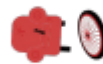
EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

- ▶ vendredi après-midi semaine paire



14 Janvier	28 Janvier	11 Février	25 Février	11 Mars
25 Mars	8 Avril	22 Avril	6 Mai	20 Mai
3 Juin	17 Juin	1 Juillet	15 Juillet	29 Juillet
12 Août	26 Août	9 Septembre	23 Septembre	7 Octobre
21 Octobre	4 Novembre	18 Novembre	2 Décembre	16 Décembre
30 Décembre				

ENCOMBRANTS



- ▶ du 1er janvier au 1er juillet collecte sur appel téléphonique via le numéro 08 00 40 36 40 puis collecte en porte à porte le 14 octobre et le 23 décembre matin

14 Octobre 23 Décembre



DÉCHETS VÉGÉTAUX

- ▶ Vendredi après-midi du 18 mars au 8 juillet et du 26 août au 25 novembre

18 Mars	25 Mars	1 Avril	8 Avril	15 Avril
22 Avril	29 Avril	6 Mai	13 Mai	20 Mai
27 Mai	3 Juin	10 Juin	17 Juin	24 Juin
1 Juillet	8 Juillet	26 Août	2 Septembre	9 Septembre
16 Septembre	23 Septembre	30 Septembre	7 Octobre	14 Octobre
21 Octobre	28 Octobre	4 Novembre	11 Novembre	18 Novembre
25 Novembre				

VERRE



- ▶ Déposez le verre dans les bornes d'apport volontaire prévues à cet effet. Retrouvez les plus proches de chez vous ci-dessous.



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ordures ménagères

83 route de Houdan -
MANTES-LA-VILLE



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Emballages ménagers recyclables

rue de Goussonville - JUMEAUVILLE



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Verre

rue de Goussonville -
JUMEAUVILLE



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Déchèterie

Déchèterie d'Épône Route de
Nézel (Lieu dit Les Beurrons)
78680 Épône"

DECHETERIE : NOUVEAU LECTURE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION POUR ACCES AUTOMATIQUE

GPS&O modernise ses accès en déchèterie en développant un système automatique de lecture de plaques minéralogiques. Ce procédé sera mis en place progressivement dans les différents équipements du territoire, à commencer par la déchèterie de la Vaucouleurs à Mantes-la-Ville, la première à en bénéficier dès le 2 mai.



Inscription

- Par Internet sur gpseo.fr / onglet « Démarches en ligne »
- Via un formulaire papier, disponible à la déchèterie, pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet

Pièces justificatives à fournir :

- Scan ou photo de bonne résolution au format .pdf, .jpg, .jpeg ou .png – 10 Mo maximum,
- Justificatif de domicile (facture eau, électricité, ...) de moins de 3 mois,
- Carte grise du véhicule à enregistrer.

Attention : l'enregistrement d'une plaque d'immatriculation est unique, et ne peut figurer que sur un seul compte.

Lorsque GPS&O aura validé l'inscription, un mail de confirmation sera envoyé à l'utilisateur. Dès réception de cette validation, il lui sera possible d'accéder à la déchèterie sans présentation de ses justificatifs.

Pour ceux qui se seraient inscrits avec le formulaire papier et qui ne disposeraient pas d'adresse mail, ils seront informés par téléphone

Les 12 déchetteries accessibles et les Ressourceries

► Apti'Prix

26 impasse des Closeaux - 78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 66 52

Horaires d'ouverture

Mardi : 13h-18h
Mercredi : 10h-18h
Jeudi : 13h-18h
Vendredi : 13h-18h
Samedi : 10h-18h

► La Gerbe

15 rue des Fontenelles - 78920 Ecquevilly
01 34 75 56 15

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14h-17h
Samedi : 10h-13h

Horaires pour le dépôt de matériel

Lundi : 13h-17h
mardi au vendredi : 8h30-12h et 13h-17h
Samedi : 10h-13h

► Emmaüs à Follainville-Dennemont

Route de Sandrancourt - 78520 Follainville-Dennemont

Dépôt

Du mardi au samedi : 8h-12h / 13h30-17h

Vente

Mardi et mercredi : de 14h à 17h30 (17h du 1^{er} novembre au 31 mars)

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (17h du 1^{er} novembre au 31 mars)



12 DÉCHÈTERIES

Vous avez accès à l'ensemble des 12 déchèteries du territoire.
Pour connaître la plus proche de chez vous, rdv sur gpseo.fr

	Achères	Aubergenville	Conflans	Epône	Gargenville	Les Mureaux	Limay	Mantes la Jolie	Mantes la ville	Orgeval	Carrières	Triel
Déchets verts	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Déchets Putrescibles (hors déchets de jardin)	Ces déchets sont collectés avec les ordures ménagères.											
Encombrants	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Gravats	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Terre végétale	La terre végétale doit être déposée en déchèterie professionnelle : Sotrema à Rosny sur Seine , Picheta (Triel/achères/Limay)											
Déchets amiantés	Les déchets d'amiante libre et terres amiantés doivent être récupérés en ISDD (Installation de Stockage des Déchets Dangereux) ou dans une unité de vitrification. Ils peuvent également être déposés en déchèterie professionnelle si le conditionnement est préalablement réalisé.											
Les déchets d'amiante libre et terres amiantés doivent être récupérés en ISDD (Installation de Stockage des Déchets Dangereux) ou dans une unité de vitrification. Ils peuvent également être déposés en déchèterie professionnelle si le conditionnement est préalablement réalisé.												
	Achères	Aubergenville	Conflans	Epône	Gargenville	Les Mureaux	Limay	Mantes la Jolie	Mantes la ville	Orgeval	Carrières	Triel
Bois	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Cartons	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ferrailles	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Déchets Ménagers Spéciaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Déchets d'ameublement	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Déchets d'Équipement Electrique et Electronique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Huile Moteur (équivalent à une vidange)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Huile Alimentaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Pneus (4 maxi)	X							X				X
Vêtements	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Journaux / Magazines	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Radiographies			X						X		X	X
Cartouches d'encre / Imprimante	X		X			X		X	X		X	X
Mercur												
Extincteurs	Extincteurs de + de 2kgs : sociétés professionnelles (distributeur, entreprise de maintenance ...) Extincteurs ménagers (moins de 2 kg ou 2 litres) : Reprise 1 pour 1 dans les lieux suivants : Norauto : Flins sur seine Norauto : Chambourcy VIGS : Carrières sous Poissy											
Bouteilles de gaz	Rapportez votre bouteille de gaz vide chez votre revendeur agréé.											
Ordures ménagères	La collecte des ordures ménagères se fait en porte en porte. Consultez le calendrier de collecte de votre commune > cliquez ici											
Déchets Hospitaliers ou de soins	Les déchets de soin (aiguilles, seringues, lancettes, lames, cathéters et micro-perfuseurs) sont à déposer dans des points de collecte DASTRI ou chez votre pharmacien.											
Médicaments	Les médicaments non utilisés ou périmés sont à rapporter en pharmacie.											

VIE PRATIQUE DANS LE VILLAGE

Bien vivre dans notre village : Ces petits gestes au quotidien qui améliorent notre environnement et notre qualité de vie.

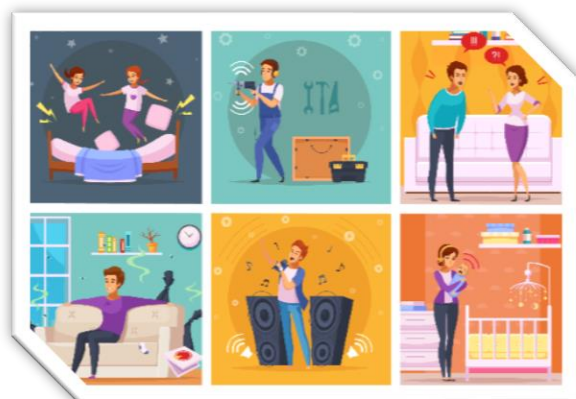


Respectez les horaires autorisés pour les travaux de jardinage ou bricolage

Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00	14h30 à 19h30
Les samedis	9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés	10h00 à 12h00	Silence

Respectez le repos de vos voisins

Le principe est clair : « aucun **bruit** particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (article R. 1336-5 du Code de la santé publique).



Elagage

Les riverains doivent obligatoirement **élaguer** les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).



Signalisation

La signalisation routière permet d'informer les usagers, qu'ils soient conducteurs ou piétons, quant aux règles à respecter lors de leurs déplacements. Qu'elle soit verticale ou horizontale, permanente ou temporaire, la signalisation routière a été conçue et intégrée dans le code de la route avec un objectif très précis : **limiter les causes d'accident de la route et règlementer le stationnement.**

ALORS RESPECTEZ LA !!



Animaux

Les personnes accompagnées d'un animal ont l'obligation de ramasser, par tout moyen approprié, leurs déjections sur la voie publique.

Rappel : Tous les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public.



Feux

Il est interdit de faire un feu dans son jardin. En effet, faire un feu dans son jardin pour brûler ses déchets, quels qu'ils soient, comporte de sérieux risques pour la santé du voisinage, ainsi que des troubles liés à l'odeur de la combustion, sans parler des risques d'incendie.

Éducation et Petite Enfance

VIE SCOLAIRE

Vacances scolaires 2022-2023 (Jumeauville est en zone C)

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de Toussaint	Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023		

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. les cours reprennent le matin des jours indiqués

Horaires de l'école

La grille ouvre à 8h50 et ferme à 9h pour le début des cours.
Fin des cours 12h / Ouverture des portes 13h20 fermeture 13h30
Fin des cours 16h30 - Puis garderie jusqu'à 18h30

Le cours de la vie à l'école Julien Cochin se normalise, en effet, le port du masque n'est plus obligatoire et les classes peuvent à nouveau être brassées. Quelle joie de revoir les élèves, petits et grands ensemble, faire le trajet de la cantine. Ces nouvelles conditions facilitent également le travail des agents.

Depuis la rentrée scolaire quelques événements marquants à l'école :

- Le repas de Noël a eu lieu à la salle des fêtes le Jeudi 16 Décembre.



Les tables étaient décorées pour l'occasion !

- Puis, les élèves ont pu assister à un spectacle de magie sur le thème du voyage.



- Enfin, un cadeau offert par la mairie (ils s'agissait d'un livre adapté à l'âge des enfants) qui a été remis par le Père Noël !



- Les élèves se sont à nouveau rendus à la ferme du logis afin de découvrir les cultures d'hiver. Ils ont fait le trajet à pied pour rejoindre la ferme et écouter les explications de Bruno Cochin. Ils ont acheté des légumes de saison afin de préparer une bonne soupe (Carottes, pommes de terre, oignons blancs et rouges, panais, courge, poireaux).



Les enfants ont beaucoup apprécié la sortie.

COMME CHAQUE ANNEE, NOUS FAISONS APPEL A VOTRE GENEROSITE POUR NOS ECOLIERS.

Afin de participer au mieux aux activités de l'école et comme désormais la caisse des écoles, qui avait un budget distinct, a été modifiée en commission des affaires scolaires, nous invitons les habitants de Jumeauville à contribuer à la dynamique de l'école : au spectacle de fin d'année, aux différents cadeaux offerts aux élèves individuellement (pour le départ des CM2 et à Noël) ou collectivement (équipements de la cour, comme le panier de basket, sorties, piscine). La commission des affaires scolaires aura ainsi plus de latitude pour financer les activités. Cette contribution sera adressée par chèque à l'ordre de « Trésor Public » à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie (préciser l'objet « Affaires Scolaires »).

RELAIS PETITE ENFANCE DE MEZIERE

La commune a renouvelé son adhésion au RPE (relais petite enfance) de Mézières (anciennement RAM) qui permet aux Jumeauvillois de bénéficier de services aux familles et aux assistantes maternelles.

Le relais s'appuie sur la Charte Nationale du Jeune Enfant en 10 points et y sensibilise les familles ainsi que les professionnelles de la petite enfance.

Le Relais Petite Enfance est un service communal qui intervient dans les questions liées à la petite enfance. Le Relais n'est pas une structure d'accueil, comme il n'est pas employeur d'assistants maternels. C'est un service qui propose une information et un accompagnement aux parents, aux assistantes maternelles, aux auxiliaires parentales et aux enfants. Son rôle participe à la reconnaissance du métier d'assistant maternel en contribuant à sa professionnalisation par l'amélioration ou le maintien de la qualité d'accueil à domicile. Il intervient en complémentarité du Conseil Départemental qui a la compétence de donner ou de retirer l'agrément (autorisation d'exercer).

Le RPE de Mézières couvre 7 villes et villages du secteur : Breuil Bois Robert, Epône, Goussonville, Guerville, Jumeauville, La Falaise, Mézières

Pour tout renseignement contacter : Le Relais Assistantes Maternelles de Mézières Sur Seine

Tél : 06.32.92.18.82 Mail : ram@mezieres78.fr

Le RPE accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil, et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel.

- En développant la diffusion d'informations par l'accueil du public lors de permanences, par l'outil internet et la présence des professionnelles du relais sur des temps d'échange dédiés.
- En renseignant les parents du secteur sur les modes de garde, les places disponibles, les contacts en matière de petite enfance
- En renseignant sur les modalités réglementaires en matière d'emploi de professionnels (contrats de travail, ruptures, déclarations...)
- En étant médiateur entre les parents et les professionnels employés
- En assurant aux enfants un accueil de qualité et un suivi des pratiques de leur assistant maternel ou de leur auxiliaire parental

Le RPE accompagne les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité

- En accompagnant les futures professionnelles dans leurs démarches de demande d'agrément
- En consolidant la professionnalisation des assistants maternels et des auxiliaires parentaux
- En proposant des animations suivies et d'autres innovantes à l'ensemble des professionnels
- En proposant des temps d'échanges et d'écoute avec des professionnels de la petite enfance et l'intervention de professionnels tiers
- En proposant aux assistants maternels et auxiliaires parentaux des formations, des ateliers de professionnalisation et des réunions d'information
- En étant médiateur dans les relations avec les parents employeurs

Le RPE organise des matinées avec temps collectifs pour les Assistants maternels et les auxiliaires parentaux accompagnés des enfants en accueil

- Intervenant contes, musique et psychomotricienne
- Projets premières pages en lien avec les bibliothèques de Epône, Guerville et Mézières
- Séances d'éveil, de motricité globale, de motricité fine, de peinture, sensorielles....

LES MATINEES D'ÉVEIL

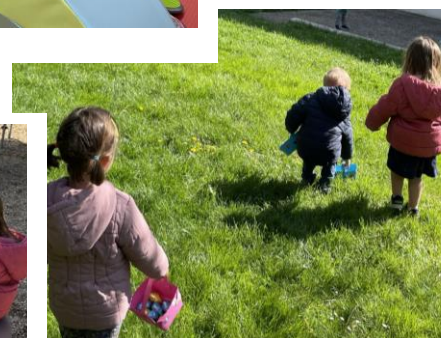
L'année scolaire 2021/2022 touche à sa fin, nos 7 plus grands enfants vont bientôt rejoindre l'école. Le groupe est très dynamique et un réel lien d'amitié s'est créé entre eux.

Nous avons continué nos activités manuelles et nos séances de motricité. Nous avons pu profiter d'une belle matinée ensoleillée pour notre chasse aux œufs.

Présidente :
Stéphanie Angoulvent
06 81 71 26 45
Mail
angoulvent@laposte.net

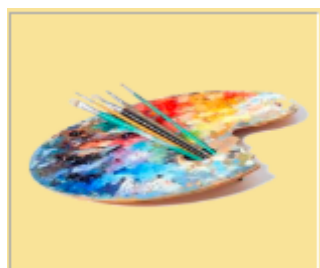
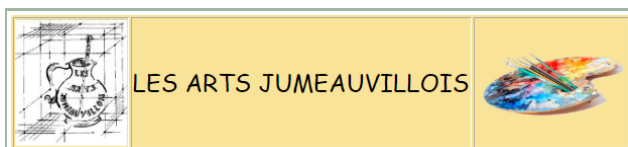
Secrétaire :
Eléonore Bougouin
Bougouin.eleonore26@orange.fr

Trésorière :
Séverine Delaune
Severine.boulen@laposte.net



Vie associative

LES ARTS JUMEAUVILLOIS



L'atelier de peinture est ouvert chaque semaine le jeudi soir 20 h au 1^{er} étage de la salle polyvalente dans une ambiance conviviale.

Nous vous rappelons que les adhérents sont libres d'amener leur propre sujet à peindre, toutefois nous préparons un sujet « nature morte » pour ceux qui le souhaitent.

Des cours de pastel seront mis en place prochainement, avec Monsieur NIETO, pastelliste, plusieurs fois primés lors de Salons Artistiques.

Cette année c'est avec plaisir que nous vous avons retrouvés à l'exposition de peinture, le dimanche 15 Mai 2022, les adhérents des ARTS Jumeauvillois vous ont présenté leurs œuvres.

A bientôt

Présidente :
Monique Beslon

Trésorière :
Simone Giraud

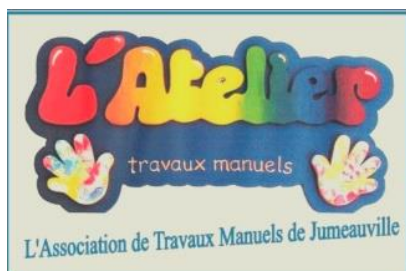
Secrétaire :
Evelyne Drouin



L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Stéphanie chez nous, un mardi soir en mars.

Nous avons apprécié ce nouveau stage. Après 3 heures de découpage, pliage de fil de fer... voilà le résultat.

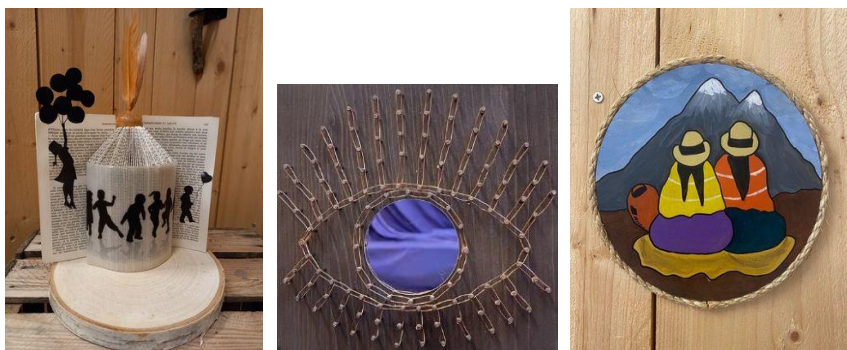


Entre temps, chacune a réalisé en atelier libre quelques créations : pliage de livre, string art et peinture sur bois.

Présidente :
Carina Philippe
06 70 80 22 57

Secrétaire :
Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Trésorière :
Coralie Biville
06 63 79 65 28



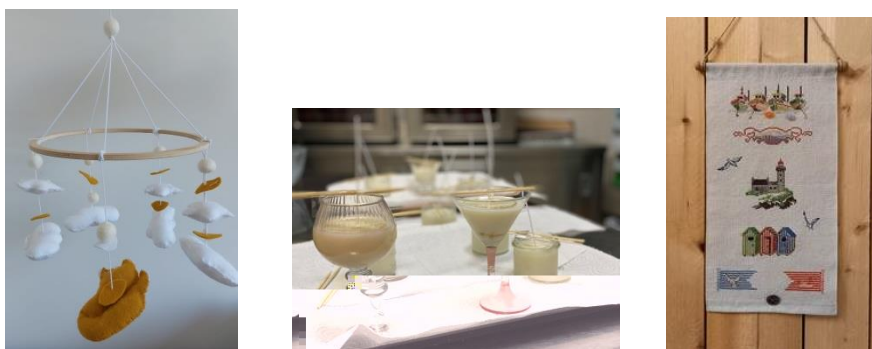
Mais aussi, mobile pour bébé, bougies et point de croix

Mail

latelierdejumeauville@yahoo.fr

Plus d'infos sur le site internet
www.mairie-jumeauville.fr

(Jumeauville Loisirs – Atelier)



N'hésitez pas à venir nous voir à l'atelier (au-dessus de la salle polyvalente) un mardi après-midi (14h à 17h) et/ou un mardi soir (20h30 à 23h00)



Nous venons de créer notre page Instagram, alors n'hésitez pas à consulter notre page !

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 10h30 à 12h et jusqu'à fin juin, de 16 h 30/17h30.

Les contes font de nouveau partie de notre quotidien (tout en respectant un minimum les règles sanitaires avec le gel et le masque). (Contes avec Françoise : des contes et des crêpes (chandeleur... merci aux mamans) et des contes et « Elmer »... (Éléphants en origami fabriqués par Françoise pour chaque enfant).



Présidente :
Elisabeth Fèvre

Trésorière :
Amélie Cholet

Trésorière Adjointe :
Stéphanie Masson

Secrétaire :
Valérie Michel

Secrétaire Adjointe :
Françoise Svensson

Mail
jhalivres@gmail.com

Contact
Elisabeth FEVRE
07 86 38 85 87



Après un tri important dans les livres que nous avons, quelques-uns ont servi de décoration (le papa de Suzanne nous a beaucoup aidé dans ces constructions), d'autres ont été vendus à la brocante.



Un club du livre « jeunes » a été créé. Il a lieu environ une fois par mois. Il est réservé aux collégiens et collégiennes. Il s'agit de parler des livres lus durant cette période (romans, BD ou autres) et de les prêter si on le souhaite.



Rappel : la bibliothèque accepte les dons de livres. Mais uniquement les livres pour les enfants et les romans et **en bon état**. Prenez contact avec nous pour un rendez-vous. Merci.

FETES ET ANIMATIONS

Ce 15 mai 2022 a vu le retour de la brocante ! Pour des raisons pratiques nous avons dû changer le secteur. Cette brocante a eu lieu pour la première fois derrière la mairie, dans l'ensemble du clos des vergers et de la ruelle verte. Les Jumeauvillois étaient impatients et se sont rapidement inscrits en nombre. Nous avons dépassé les 450 m de réservations dont la moitié de Jumeauvillois.

Même le soleil était au rendez-vous.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles pour cette excellente journée !



Présidente :
Stéphanie Angoulvent
06 81 71 26 45
Mail
angoulvent@laposte.net

Secrétaire :
Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Trésorier :
Ronan Delaune
06 64 64 74 85



GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE

Renforcement musculaire

Les cours de renforcement musculaire ont lieu dans la salle des fêtes, tous les **lundis** de **20 h à 21 h**, avec notre éducatrice sportive Kelly.

Le groupe travaille, dans la bonne humeur et envie les différents exercices qui nous sont proposés. Kelly nous fait travailler l'ensemble du corps par différents exercices, (ceinture abdominale, les jambes, les bras...). Les cours sont complets et variés, sous forme ludique.



Présidente :
Catherine Fialaire
06 38 43 42 33

Trésorière :
Lydie Cop
06 24 74 23 89

Secrétaire :
Christine Firmin
06 16 59 38 69

PILATES

Présidente :
Laëtitia Rousseau
06 29 84 56 20

Trésorière :
Sandrine Galtié
06 71 35 69 92

Secrétaire :
Sylvie TAS
06 98 17 57 60



Pilâtes

Les cours de Pilâtes se déroulent dans la salle des fêtes de Jumeauville tous les lundis de 10 h30 à 11h 30.

Les cours sont dispensés par notre incroyable coache sportive Elodie qui met toute son expertise et sa bonne humeur pour les animer.

La reprise des cours de Pilâtes, pour l'année 2022 - 2023, débutera en janvier 2023, après la fin du congé de maternité de notre professeur de Pilâtes.

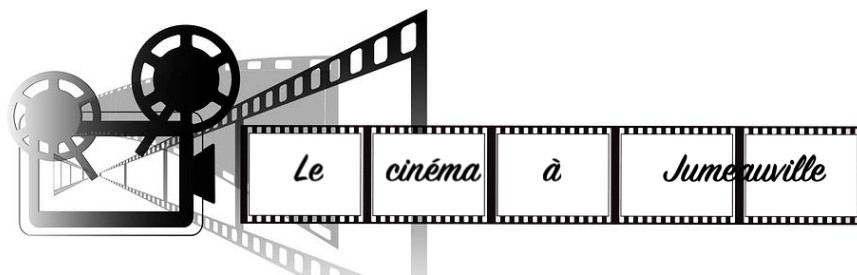
Suite à l'engouement pour le pilâtes, un autre cours serait éventuellement proposé le mercredi en début de soirée.

Nous ferons un boitage, à ce propos, pour connaitre votre avis.



JUMEAUVILLE D'HIER A AUJOURD'HUI

..



Nous avons distribué, début avril, notre 1^{ère} « lettre de JHA » qui avait pour thème « le Cinéma à Jumeauville ». Comme vous avez pu le constater, notre village apparait dans de nombreux films. Grâce à la mémoire de certains jumeauvillois, notre liste s'est enrichie de deux autres films, « Cécilia, Médecin de Campagne » et « Joseph Balsamo ». Un documentaire sur le bruit a également été tourné en 1973 « la France défigurée » de Michel Péricard.

Présidente :
Elisabeth FEVRE
07 86 38 85 87

Premier vice-président :
Jean Claude Langlois

Trésorière :
Carina PHILIPPE
06 70 80 22 57

Secrétaire :
Nathalie CABANILLAS
06 89 56 73 59

Mail : jhalivres@gmail.com

Nous sommes à la recherche de deux films, « Ecoute Voir » avec Catherine Deneuve et « Mords pas, on t'aime » avec Bernard Fresson. Si vous êtes en possession de ces films, merci de bien vouloir nous les prêter (K7 vidéo ou DVD). Un film privé a été tourné en 1972 sur la fête du village. Il a même été projeté aux Jumeauvillois lors d'une fête. Nous aimerions vraiment le visionner et le copier afin de le conserver dans nos archives.

N'hésitez pas à nous communiquer toutes informations ou anecdotes sur ces films, feuilletons et documentaires...

Avec tous nos remerciements.

Nos pages Facebook et Instagram

N'oubliez pas, vous pouvez nous suivre et poster vos photos si vous le souhaitez sur nos pages Facebook et Instagram. Régulièrement vous pourrez y trouver des photos anciennes, la semaine des dictons, ce qu'il se passait il y a 100 ans ce jour-là, ce mois-là, des anecdotes, des blagues parues dans des journaux de l'époque...



Merci

NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOUS !!!

N'hésitez pas à nous contacter soit par mail jhalivres@gmail.com ou par téléphone



TENNIS



Président :
Patrick Chabrillat

Trésorier :
Anthony Duval

Trésorier Adjoint :
Laurent Cabanillas

Secrétaire :
Alexandre Robert

Secrétaire Adjoint :
Bruno Javary

Contact :
Patrick Chabrillat
06 87 18 85 11
tennis.jumeauville@gmail.co
[m
chabrillatpatrick2@gmail.com](mailto:chabrillatpatrick2@gmail.com)

TENNIS

Les cours se déroulent à un rythme normal sans grand retard qui serait rattrapé. Amandine a organisé un goûter avec les enfants avant les vacances de février. Les stages enfants de vacances connaissent toujours un franc succès.

Nous allons nous retrouver après 2 ans sur une journée barbecue tennis le samedi 21 mai.

Une réflexion sur la date est en cours pour une reprise du tournoi inter villages, Très certainement sur les courts de nos amis de Guerville à la rentrée de septembre.

Notre court a fait l'objet d'un nouveau démoussage fin mars par nos soins.

Après un échange avec Monsieur le Maire sur l'état dégradé du revêtement du court, nous avons fait établir des devis par 3 prestataires, la réfection devrait avoir lieu cet été.

Le coût de cette opération est pris en charge par la Commune avec une participation de la section.

A très bientôt
Le bureau



UN PIED DEVANT L'AUTRE 78

Les deux premiers mois de cette nouvelle année, les randonneurs sont restés dans les Yvelines, autour d'Arnouville d'abord en janvier puis dans les environs de Flexanville pour 12 kilomètres environ en février.

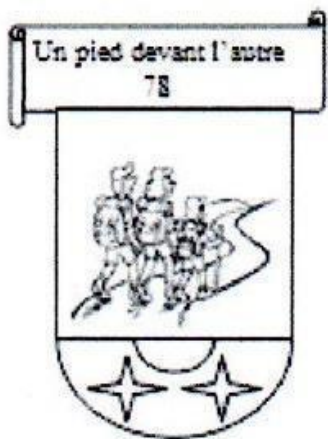
Mais en mars ils sont allés admirer la vallée de l'Aubette dans le Val d'Oise en bordure du Vexin français où ils ont parcouru plus de 16 kilomètres par un très beau temps.

En avril, ils ont quitté de nouveau le département pour aller parcourir une douzaine de kilomètres entre Bueil et Garennes sur Eure, voir la vallée de l'Eure et la côte Bigot.

En mai ils repartiront (le 22) dans le Val d'Oise à Commeny pour une randonnée de 16 kilomètres centrée sur l'eau et le pain avec la visite de la boulangerie de ce petit village avec son four traditionnel en briques et sable. La maison du pain est installée dans le grenier à farine.

En juin ce sera le tour de la forêt de Rambouillet et des rochers d'Angennes. En fin juillet les verra randonner en Picardie à Gerberoy où ils pique-niqueront et s'échangeront les délicieux gâteaux qu'ils auront préparés.

Maintenant, ils sont tellement contents de se retrouver qu'ils randonnent aussi les mardi et jeudi matin, si vous voulez les rejoindre.....



Un Pied Devant L'Autre 78

97 Grande Rue 78580 Jumeauville

Présidente :

Isabelle Schmitt

06 89 46 65 45

jumeauville.rando@gmail.fr

Secrétaire :

François Massy

06 11 01 37 48





THEATRE



Après deux années creuses, la troupe de théâtre des « **Planches et des Corps** » de Versailles-Satory a été heureuse de reprendre le chemin des planches devant un public Jumeauvillois, chaleureux et accueillant. Merci d'être venu nous applaudir, à la salle des fêtes ce samedi 30 avril, lors de notre représentation de la pièce

« Mon Meilleur Copain » d'Eric Assous.



Présidente : Cécile JEANNEAU
Secrétaire : Néant
Trésorière : Ericka SILI

Mail : cecdan67@laposte.net

Devant l'enthousiasme et les rires des spectateurs, la troupe sera ravie de vous présenter, à nouveau ce spectacle, à la rentrée prochaine (date à convenir avec la municipalité).

Si vous avez eu le plaisir d'être parmi nous pour cet évènement, cela vous a peut-être donné l'envie de vous exercer, vous aussi, à la comédie !?!

Jumeauvilloise depuis 3 ans et comédienne depuis 10 ans, je mets en place, par le biais de mon association « **Si on jouait ?** », un atelier théâtre qui aura lieu tous les jeudis de 20h30 à 22h30 dans la salle des fêtes de notre village.

Animé dans un premier temps par de multiples exercices qui vous initieront aux jeux théâtraux, mon projet sera de monter, avec ceux qui le souhaitent, un spectacle que nous présenterions à un public.

Si l'aventure vous tente, je vous attends le jeudi 8 septembre à 20h30 pour une première rencontre.

En attendant, n'hésitez pas à m'écrire via mon mail. Je serai ravie de vous répondre pour faire connaissance.

Venez éveiller votre créativité !

Adhésion à l'association et aux cours : 75 euros l'année
(8 à 10 participants maximum)

DANSE ORIENTALE

Présidente :
Serena Gustarimac
Secrétaire :
Virginie Camax
vcamax@gmail.com
Trésorière :
Marion Trochet
wyllann@gmail.com
Information réservation au :
06 78 30 20 40



TAI JITSU

Présidente :
Marion Trochet
wyllann@gmail.com
Trésorier :
Eric Lereculey
elereculey@gmail.com
Secrétaire :
Poste vacant



TEMPO



Violon

Président :
Pierre-Alain Guilbert
peage92@hotmail.com
Secrétaire :
poste vacant
Trésorier :
Laurent Galtié
laurentgaltie@yahoo.fr



Guitare

Batterie



Les professionnels

Ets TAILLARD
raymond.taillard@orange.fr
1 et 3 Place de la Mairie 78580 - JUMEAUVILLE
Tél. : 01 30 42 61 33
Tél. : 06 82 30 01 30

Charpente - Escalier - Menuiserie
Bois PVC Alu - Isolation intérieure - Placo plâtre



Piwix
AGENCE événementielle

Christophe LANGLET
Directeur de projets

☎ 07.82.26.93.00
✉ c.langlet@piwix.fr

🏠 2, Clos des vergers 78580 Jumeauville
🌐 www.piwix.fr

LES CASIERS
De La
Ferme du Lavoir

Producteur de pommes de terre et de légumes



Produits locaux de nos producteurs partenaires

Distributeurs Automatiques
7 Jours/7
De 6h à 23h

59, Grande Rue
78580 JUMEAUVILLE

Famille Cochin
La cueillette Les volailles Les délices



LA FERME DU LOGIS
78580 JUMEAUVILLE
www.lafermedulogis.com

UN ANNIVERSAIRE, UN BAPTEME, UN MARIAGE ...
Location de sonorisation et jeux de lumières

Pour animer votre soirée,
Loc' Family Music vous propose la location du DJ Virtuel



199€

Formule complète Week-end :
DJ Virtuel + pack lumière GigBAR + machine à fumée Hurricane + micro + enceintes amplifiées RCF 700W

Vous voulez assister à une démo ?
Téléphonez au 06 89 56 73 59
ou envoyez un mail à locfamilymusic@gmail.com

MARINE SIMON DE KERGUNIC
OSTÉOPATHE D.O.

Prise en charge des nourrissons, enfants, femmes enceintes, adultes, sportifs, séniors.

06.88.40.06.67
MARINESDEK.OSTEOPATHE@GMAIL.COM

CONSULTATION
YVELINES & HAUTS-DE-SEINE




studio design
 tout pour votre intérieur

CUISINES PAZERY

47 rue Porte aux Saints - 78200 MANTES LA JOLIE

01 30 92 66 88

www.studiodesign-cuisine.fr

Depuis 1997


Les Experts Meubles Pazery

Ambiance
 de style, de couleur
 version de 2016

Ma maison

MAISON - CONSEIL - DÉCORATION
www.lesexpertsmeubles.fr
 Inspiration d'intérieur
 #lesexpertsmeubles

47 rue Porte aux Saints
 78200 Mantes-la-Jolie
01 34 77 00 25
www.pazery-vautier.com
 Parking magasin : 44, rue des Martrails


Lelaidier & Co
 RAVALEMENT - ISOLATION - PEINTURE

Guillaume LELAIDIER
 06 68 70 02 36
guillaume@lelaidier.fr
www.lelaidier.fr


Lelaidier & Co
 99 AVENUE DE PARIS - 78140 GARGENVILLE
 Tél : 01 30 42 79 91 - Fax : 01 30 42 79 51


**Serrurerie
Metallerie
Volets
Roulants**

Cretté Laurent
 06.74.79.32.48 / 07.86.27.20.21
 Bureau : 01.30.42.3751
 Fax : 01.34.97.08.89

47 Bis Grande Rue 78580 Jumeauville
 Mail : contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com
 Web : serrureriemetallerievoletsroulants.com

Numéros Utiles

Urgences	
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAMU Social	115
N° d'Urgence Européen (médical, incendie, Police)	112
Canicule Info Services	0.800.06.66.66
SOS Chiens (animaux errants)	06.83.01.15.38
Centre Antipoison	01.40.05.48.48
Santé	
Hôpital de Mantes	01.34.97.40.00 Boulevard Sully 78200 Mantes la Jolie
Polyclinique de la région mantaise (privée)	01.30.98.16.00 23 Boulevard Duhamel 78200 Mantes la Jolie
Centre hospitalier du Montgardé (privé)	01.30.95.52.00 32 Rue du Montgardé 78410 Aubergenville
Services	
EDF	09.726.750.78
ENEDIS En cas de panne 24h/24h et 7j/7j Accueil raccordement pour particulier < à 36KVA Transmission d'index 24h/24h et 7j/7j	09.72.67.50.78 09.70.83.19.70 09.70.82.53.83
GrDF Urgence sécurité Gaz	0.800.47.33.33
Service assainissement GPS&O	01.30.33.90.09 <i>En cas de vente immobilière vous devez fournir une attestation de raccordement au réseau collectif</i>
SEFO	Numéro d'appel abonnés (demande ou réclamation) : 01 39 70 20 00 Numéro d'appel d'urgence abonnés : 01 39 70 20 00 (fuite, manque d'eau, affaissement, ...) Création branchement d'eau : exclusivité SEFO, demande de devis au 01 39 70 20 00 Contestation d'une facture : 01 39 70 20 00
Ecoles	
Ecole primaire Julien Cochin	09.66.12.17.02 64 Grande Rue 78580 Jumeauville 01.30.93.98.88
Collège de la Mauldre	01.30.90.92.22 54 Rue de Mareil 78580 Maule
Lycée Vincent Van Gogh	01.30.95.03.33 Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville
Aide à la personne	
SOS Amitié	0.820.066.066
ALLO Enfance maltraitée	119 Anonyme et gratuit N° ne figurant pas sur les factures téléphoniques

MAV78 Maltraitance personne âgée ou vulnérables	01.39.55.58.21 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Aide aux victimes	08.84.23.46.37 N° Azur du lundi au samedi de 10h à 22h
Jeunes Violences Ecoute	0.800.20.22.23 Racket et violences scolaires
Drogue info services	0.800.231.313
Sida Info service	0.800.840.800 Anonyme et gratuit
Espace territorial d'Action Social / PMI	01.30.83.61.00 8 quater avenue de la Division Leclerc 78200- Mantes la Jolie
ADMR	01.30.90.75.95 20 place du Général de Gaulle 78580 Maule
Administrations	
Gendarmerie Nationale	01.34.97.28.70 106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
CPAM des Yvelines	3646 78085 Yvelines Cedex 9
CAF	0.820.257.810 1 Rue de la Fontaine 78200 Mantes la jolie
Pôle Emploi	3949 2 bis Boulevard Calmette 78200 Mantes la Jolie
CNAV	3960 Assurance retraite
Centre des Finances Publiques	01.34.79.49.00 1 Place Jean Moulin 78201 Mantes la Jolie Cedex
Permanence Finances Publiques	A la Mairie d'Épône tous les lundis sur RDV au 01.34.79.22.94 90 Avenue de Président Emile Sergent 78680 Epône
Impôts Service	0.820.32.42.52
Communauté Urbaine Grand paris Seine et Oise	Prendre contact en mairie
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales	01.30.97.73.00 143 Boulevard de la Reine 78000 Versailles
Tribunal d'Instance TI	01.30.98.14.00 20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Tribunal de Grande Instance TGI	01.39.07.39.07 5 Place André Mignot 78000 Versailles
Conciliateur de Justice M. Foray	01.30.95.05.05 en Mairie d'Épône Le 3eme jeudi du mois sur RDV
Administrations – Arrondissement de Mantes et Canton de Bonnières-sur-Seine	
Sénatrice des Yvelines Madame Sophie Primas Contact : s.primas@senat.fr Sa permanence d'accueil des administrés : Bureau parlementaire 15 Avenue Charles de Gaulle Aubergenville – Tél. : 01.30.90.28.41 Sur rendez-vous le mardi matin	Député de la 9 ^{ème} circonscription Monsieur Bruno MILLIENNE Lieu et horaires de Permanence Route d'Herbeville - Maule Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 15h00 à 19h00 Mercredi 10h00 à 18h00 / Samedi : 9h00 à 13h00 Mail : bruno.millienne@assemblee-nationale.fr
Conseillers départementaux Josette JEAN Patrick STEFANINI	

Bien vivre dans notre village



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI AU VENDREDI

DE 9H30 A 11H30

PERMANENCE DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

72 GRANDE RUE



01 30 42 61 29



01 30 42 34 77

mairie.jumeauville@wanadoo.fr

Site internet : mairie-jumeauville.fr